ORDONNANCE COLLECTIVE

Centre de santé et de services sociaux du Granit

TITRE : **Initier mesure diagnostique :** **Procéder prélèvement des expectorations**	**OC- 0009**
Référence à un protocole : Oui □ Non □ _____ **à une technique : Oui □ Non □ _____**	**Remplace :** **Date de révision prévue : Novembre 2010** **Date d'entrée en vigueur : 19 octobre 2006**
Professionnels visés par l'ordonnance : Inhalothérapeute Infirmière habilitée du programme MPOC	
Secteurs d'activités visés :	
Groupe de personnes visées ou situation clinique visée : Les patients du réseau MPOC Les patients référés en inhalothérapie et présentant les indications de prélèvements des expectorations	
Médecin répondant : Médecin de garde de l'unité visée	

1. **Indications:**
   - Patients ayant des expectorations purulentes post-traitement antibiothérapie
   - Patients ayant des surinfections fréquentes c'est-à-dire une fois et plus par trois mois

2. **Contre-indications :**
   - Aucune

3. **Procédures :**
   - Procéder au prélèvement d'expectorations selon la technique (Prélèvement des expectorations)
   - Aviser le médecin traitant du résultat

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Julie Byrns *inhalothérapeute*	Date
Dre Suzanne Paquet *Chef du service de soins de longue durée*	Date

PROCESSUS DE VALIDATION

Marie-Claude Brunelle *Directrice de la qualité des services et des soins infirmiers*	Date

PROCESSUS D'APPROBATION

Dr Bernard Gélinas *Président du CMDP*	Date